

# Formulaire d'adhésion des membres du CDÉNÉ



*Le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) est un organisme à sans but lucratif fondé en 1999. Champion de vitalité économique et de richesse collective, le CDÉNÉ est l'intervenant rassembleur clé des initiatives et des services percutants de développement économique au sein de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse.*

Un membre en règle doit être un individu ou une personne déléguée par une corporation privée, un groupe de développement économique communautaire ou une institution de la communauté acadienne.

## **FRAIS D'ADHÉSION**

Les frais d'adhésion sont de 20 \$ par personne et sont payables avant le 30 mai de chaque année, par chèque ou par mandat-poste au nom du CDÉNÉ ou par virement électronique : [finance@cdene.ns.ca](mailto:finance@cdene.ns.ca)

***N.B. : Il faut être membre en règle pour avoir le droit de vote à l'Assemblée générale. Un membre est en règle s'il paye sa cotisation annuelle avant le 30 mai de chaque année. La cotisation couvre la période du 1<sup>e</sup> avril au 31 mars de chaque année.***

## **COMPLÉTER VOTRE FORMULAIRE D'ADHÉSION...**

**Envoyez le formulaire dûment rempli par courrier électronique à l'adresse suivante : [DG@cdene.ns.ca](mailto:DG@cdene.ns.ca)**

Veillez remplir seulement les sections concernées ci-dessous :

Date : \_\_\_\_\_

Nom : : \_\_\_\_\_

Organisme/Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Voulez-vous vous abonner à nos listes de distribution d'informations? (Vos informations resteront confidentielles)  
Oui  Non

## **SERVICES AUX MEMBRES EN RÈGLE**

En tant que membre en règle du CDÉNÉ, vous bénéficierez des avantages suivants :

- Invitations prioritaires à diverses activités économiques, telles que des ateliers, des sessions de formation, des forums, activités de réseautage et d'autres événements spéciaux ;
- Abonnement aux listes de distribution du CDÉNÉ (vous permet de recevoir des nouvelles et des communiqués pertinents) ;
- Recevoir nos bulletins économiques ou infolettres
- Opportunités de visibilité sur le site Web du CDÉNÉ (\*\*);
- Inscription de votre entreprise ou organisme au Répertoire des services en français sur le site Web du CDÉNÉ (\*\*);
- Droit de vote à l'Assemblée générale annuelle.

(\*\*) Ces services exigent votre permission écrite :      Oui  Non